LORRAINE
Axe 2 : Ressources humaines et qualité de vie au travail

Améliorer la communication institutionnelle interne

Contexte

Le sujet de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) fait l’objet d’un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établisse- ments sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d’une manière ou d’une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

> évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ; évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ; évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ; stratégie nationale d’amélioration de la qualité de vie au travail.

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l’Anfh met en place une offre globale de formation et d’accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

Objectifs indicatifs

- Savoir faire le bilan de la communication de l'établissement.
- Permettre à un « établissement » de connaitre et mettre en œuvre une communication institutionnelle interne, levier de sens au travail Analyser l’existant et en mesurer les atouts et les limites.
- Savoir valoriser les orientations/actions de l’établissement et les traduire en messages communicants et porteurs de sens.
- Allier les principes d'une communication interne à ceux d'un management bienveillant et efficient.
- Définir un plan de communication tenant compte des moyens existants (humains et techniques), des vecteurs de communication existants ou à créer, des situations, des cibles, de l’interaction à générer.
- Piloter et évaluer les actions de communication interne.

Renseignements complémentaires

Durée : Selon le prestataire retenu, durée variable de 2,5 à 4 jours.

Modalité pédagogique : Présentiel ou distanciel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

Programme indicatif

- Audit de la communication : interne ou externe, ses objectifs, les moyens existants, les outils pertinents, inventaire de l'existant.
- Comment rendre la communication opérationnelles ? Cibles et rôle de chacun.
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication efficace et adapté.
- Les freins et les leviers

Public
Personnels de direction, responsables QVT et tous référents en communication interne (cadres de pôles, cadres supérieurs, cadres…).

Exercice
2024

Code de formation
AFR 2.05

Nature
AFR

Organisé par
Formavenir Performances ou Gereso ou Synergie

Durée
N/C

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences